

RAPPORT ANNUEL

2015

SOMMAIRE

Ce rapport concerne la période janvier 2015 – décembre 2015

	<u>Page</u>
I - QUESTIONS ÉDUCATIVES	2
I-1 – Interparents	2
I-2 – Groupe pédagogique du Primaire et des Maternelles	5
I-3 – Groupe pédagogique du Secondaire	8
II - GROUPE SERVICES (Cantine – Transport – Périscolaire)	10
III - GROUPE SANTÉ & SÉCURITÉ	13
IV - GROUPE IT	14
V - GROUPE DE TRAVAIL INSCRIPTIONS	15
VI - GROUPE INFORMATION	16
VII - GROUPE COMPLIANCE ET GESTION DES RISQUES	17
VIII - SITUATION FINANCIÈRE	19
QUI FAIT QUOI À L'APEEE?	20
REPARTITION ELEVES ET ELEVES SWALS 2015-2016	Annexe

I – AFFAIRES PEDAGOGIQUES

I-1 – Interparents (www.interparents@interparents.eu)

Représentants de l'association des parents:

Membres du conseil d'administration

- M. Christian Farrar-Hockley (SV), coordinateur de groupe
- Mme Renate Repplinger-Hach (DE)
- M. Guido Ricci (IT)
- M. Matthew Sayer (FR)
- M. Carlos Trejo (FI)

Interparents (IP) est l'organisation qui représente les associations de parents de toutes les écoles européennes. Interparents se réunit quatre ou cinq fois par an pour préparer ses positions sur tous les sujets qui sont à l'ordre du jour de divers organes : le Comité pédagogique mixte (Joint Teaching Committee) ; le Comité budgétaire ; le Conseil Supérieur des Ecoles Européennes élargi ; et les groupes de travail du Conseil Supérieur (Board of Governors), ce dernier étant l'organe décisionnel suprême du système des écoles européennes. Les deux représentants de l'école européenne de Woluwe EEB II sont Christian Farrar-Hockley et Carlos Trejo.

Cette année scolaire, l'école de Woluwe EEBII a accueilli l'Assemblée Générale annuelle d'Interparents les 9 et 10 février 2015. Interparents tient à remercier l'APEEE et l'Administration de l'école pour avoir facilité et restauré les membres de l'Assemblée lors de la réunion.

Encore une fois, cette année a été bien remplie pour Interparents avec la participation active des parents sur des questions portant sur de la crise budgétaire des écoles européennes, la réforme du secondaire, un nouveau système de notation, diverses mises à jour des programmes d'études, une nouvelle politique pour les enseignants recrutés localement et beaucoup d'autres dossiers urgents et importants. Ci-dessous sont mis en évidence, sans ordre particulier, les dossiers qui sont considérés comme des priorités absolues pour le travail réalisé cette année et pour réflexion dans les années à venir.

BAC européen

Après des problèmes avec le BAC de chimie en 2014, des problèmes ont surgi à nouveau avec le BAC de Maths 5 en 2015. Après les interventions de notre école (coordonnées par le Conseil d'Administration de l'APEEE) et la Présidence d'Interparents, un accord est intervenu sur le rajustement des résultats et pour que les étudiants puissent représenter l'épreuve en septembre, si nécessaire. Un rapport du jury d'examens du BAC européen 2015 établissant des recommandations sur la façon d'éviter les problèmes à l'avenir et sur ce qu'il faut faire en cas de problèmes futurs, a été rédigé et discuté au Conseil Supérieur.

Pour les années à venir, les parents doivent être conscients de la façon de déposer une plainte officielle (prendre note des contraintes de temps!) et de savoir que tout compromis ne nuit pas à votre droit de lancer un recours légal (et une demande d'indemnisation) pour votre enfant. (voir

<http://www.eursec.eu/index.php?id=138>)

Le long et plus long chemin de la réforme du secondaire

En 2012, le Bureau du Secrétaire général (SG) des Ecoles Européennes a lancé une initiative pour mettre à jour les programmes scolaires du secondaire.

Les propositions ont maintenant été entièrement revues par l'Institut of Education (IOE), un cabinet de conseil en éducation basé à Londres. La conclusion de cette évaluation externe est que ni l'organisation actuelle des études ni la réorganisation proposée seraient "adéquats" - toutes échouent dès le départ des 8 compétences-clés pour l'apprentissage tout au long de la vie tel que défini par l'Union européenne. L'IOE va jusqu'à proposer son propre système qui va au-delà de la S4, ce que l'étude avait demandé, mais cherche à revoir éventuellement le cycle complet d'éducation de la maternelle au BAC de nos enfants. Ce que propose l'IOE a été décrit comme une "refonte radicale et complète du système" pour le rendre conforme aux systèmes d'éducation modernes.

Tout d'abord, Interparents et la Commission ont rejeté le rapport de l'IOE au motif qu'il ne considère pas les admissions à l'Université (c'est-à-dire quelle que soit la réforme proposée, tous les étudiants doivent être en mesure d'entrer dans n'importe quelle université européenne pour n'importe quel cursus de leur choix). Deuxièmement, IP exclut une réaction impulsive aux sujets « choisis » du rapport.

Le Secrétaire Général a demandé qu'un groupe de travail « Réforme » soit mis en place. Ce groupe a le mandat de:

- Examiner les 8 compétences-clés dans l'analyse des programmes scolaires puis des sujets des cours.
- Examiner la proposition de l'IOE en regardant également les implications organisationnelles.
- Définir une politique linguistique plus cohérente.
- La réflexion ne devrait pas se limiter au cycle secondaire ; quelques adaptations pourraient être également nécessaires au niveau des cycles maternel et primaire.

Le groupe de travail « Réforme » n'a actuellement aucun calendrier. Voir rapport IOE <https://www.dropbox.com/sh/25wf38yp7wwv8de/AADrekuSGUbFqXZkGo74mntIa?dl=0>

Analyse des besoins des coordonnateurs de soutien éducatif

Les parents doivent être conscients que le jargon a changé et les besoins éducatifs spéciaux (SEN) s'appelle désormais soutien éducatif, (ne doit ne pas être confondu avec le soutien de l'apprentissage).

Le Conseil Supérieur a approuvé une proposition visant à soutenir la mise en œuvre du soutien éducatif d'une manière plus adaptée aux enfants et plus souple. Ceci implique un changement dans la manière dont le budget pour la coordination de ce soutien est géré. Le Secrétaire Général et les directeurs ont fourni l'assurance que les dispositions pour un soutien intensif resteraient axées sur les besoins.

Nouveau système de notation

Même si IP s'est opposé au nouveau système de notation, le Conseil Supérieur a décidé d'approuver la nouvelle échelle de notation proposée pour le système des écoles européennes avec

une entrée en vigueur progressive à partir du baccalauréat 2020, et une mise en œuvre selon le calendrier suivant:

- année scolaire 2017-2018: pour les S1 à S5
- année scolaire 2018-2019: pour les S6
- année scolaire 2019-2020: pour les S7 (première session du baccalauréat: 2020).

Définition	Note	Note numérique	Performance
Excellente performance même si pas parfaite mais correspondant entièrement aux compétences requises dans le domaine	A	9.0-10	Excellent
Très bonne performance correspondant presque entièrement aux compétences requises dans le domaine.	B	8.0-8.9	Très bon
Bonnes performances correspondant, dans l'ensemble, aux compétences requises dans le domaine	C	7.0-7.9	Bon
Performance satisfaisante correspondant aux compétences requises dans le domaine.	D	6.0-6.9	Satisfaisant
Performance correspondant au minimum des compétences requises dans le domaine.	E	5.0-5.9	Suffisant
Performance faible qui ne répond presque pas aux compétences requises par le sujet.	F	3.0-4.9	Echoué (faible)
Très faible performance à défaut de satisfaire entièrement les compétences requises par le sujet.	FX	0-2.9	Echoué (très faible)

Critères de Gagnage

Le Conseil Supérieur a approuvé l'adaptation proposée des critères de Gagnage d'intégrer le cycle maternel pour le respect des seuils de mise en place d'une école et de son maintien.

Nouvelles et anciennes écoles européennes

L'école de Culham au Royaume-Uni sera fermée et une nouvelle école accréditée "UK école européenne" sera ouverte à la rentrée à venir. Le gouvernement luxembourgeois établira une nouvelle école accréditée pour la prochaine rentrée scolaire à Differdange.

Accords du partage des coûts et des budgets

Aucun accord n'a encore été conclu entre la Banque européenne d'investissement, la Banque centrale européenne et la Commission sur le financement des écoles européennes. Interparents a appelé à un engagement pour trouver des solutions et être assuré que la scolarisation des enfants ne serait pas compromise. En raison de cela, mais aussi de l'ouverture d'une cinquième école à Bruxelles, du recours accru aux chargés de cours recrutés localement et d'une augmentation du nombre global d'étudiants, il y a une crise financière potentielle dans le système de Ecoles Européennes pour la rentrée scolaire 2016-2017.

Recrutement d'enseignants locaux

Un groupe de travail a été mis en place pour examiner les problèmes liés à l'embauche d'enseignants recrutés localement à Bruxelles. Le groupe devrait remettre son rapport au Conseil Supérieur au début de 2016.

Création d'un groupe de travail "technologies de l'information"

Le Conseil Supérieur a approuvé la création d'un groupe responsable de la stratégie des technologies de l'information en termes de communication et d'outils administratifs et financiers. Interparents participera au sous-groupe pédagogique. Actuellement, 50 % des élèves ont choisi le nouveau cours de S3 TIC (technologies de l'information et de la communication) et un syllabus pour les S6-S7 serait nécessaire très prochainement.

I-2 – Groupe pédagogique du Primaire et des Maternelles – CEP&M

Représentants de l'association des parents:

Membres du Conseil d'administration

- Mme Niina Hirvi (FI), coordinatrice du groupe
- Mme Maria Alice Eichler (PT)
- M. Christian Farrar-Hockley (SV)
- Mme Jovita Lazdiniene (LT)
- M. Philippe Lenne (NL)
- M. Andreas Rogal (EN)
- M. Matthew Sayer (FR)
- Mme Bettina Schmidbauer-Mogensen (DE)
- Mme Francesca Tudini (IT)

Cette partie contient le suivant:

- Information générale sur les écoles maternelle et primaire de 2015
- Fonction et adhésion des parents auprès du Conseil pédagogique Primaire et Maternel (CEP&M)
- Questions examinées par le CEP&M pendant l'année de 2015
- Résultats et perspectives

Information générale sur les écoles maternelle et primaire de 2015:

Selon les chiffres envoyés par le Secrétaire général des écoles européennes, le 18 décembre 2015, la population des sections en maternelle et en primaire était de 287 et 1089 respectivement. La répartition dans chaque section se composait comme suit (maternelle/primaire): DE: 26/98, EN: 46/127, FI: 25/130, FR: 59/256, IT: 24/80, LT: 27/88, NL: 12/56, PT: 33/105, SV: 35/149. Ceci comprend les 207 étudiants qui n'ont aucune section linguistique (SWALS): DE: 8, EN: 93, FR: 106. De plus amples informations sur le nombre d'élèves par section et la taille des classes sont présentées dans le tableau ci-adjoint.

La population de l'école est toujours sous les 3000 étudiants. Les classes de primaire et de maternelle se trouvent toujours dans les bâtiments originaux comme le exige les règles de sécurité, en respectant les recommandations de la brigade des pompiers concernant le nombre d'élèves par étage.

Certains cours de sport des classes primaires 3, 4 et 5 se donnent toujours au Centre Sportif de Woluwe. La bibliothèque est toujours sans fenêtres au rez-de-chaussée à cause du manque d'espace.

Fonction et la composition du CEP&M:

Le but du CEP&M est de «...rechercher les conditions optimales pour un enseignement efficace et de promouvoir des relations humaines positives et stimulantes entre partenaires de l'école ». Ceci se compose de professeurs (un de chaque section linguistique, un de l'école maternelle et un du CdP¹, des membres de l'APEEE (un membre de chaque section) et le Directeur et/ou Directeur adjoint. Il se réunit environ quatre fois par an. Le directeur de l'école primaire a appelé à une représentation simplifiée des professeurs de chaque section (c'est à dire 3 à tour de rôle) et aussi une participation *ad hoc*.

De réunions additionnelles des membres parentaux s'organisent afin de préparer les réunions du CEP&M, et les divers sections organiseraient des réunions afin d'alimenter les discussions. De plus, les membres parentaux agiraient souvent comme médiateur pour les parents qui recherchent de l'information ou du soutien sur les questions pédagogiques ou administratives.

Le CEP&M s'est regroupé quatre fois en 2015: le 17 mars, le 2 juin, le 12 octobre et encore à suivre à l'heure de la rédaction - le 3 décembre 2015.

APEEE réunions de travail ont eu lieu une fois par réunion du CEP&M, selon la disponibilité. Des consultations bilatérales (tant écrites et en personne) ont été organisées.

Le coordinateur du groupe de travail et le directeur adjoint échangent régulièrement les sujets et les documents dans la préparation de l'ordre du jour et ont ajoutés des points à être présentés par les représentants des parents. Des réunions et des communications supplémentaires entre le directeur adjoint et plusieurs représentants du groupe de travail (ou le groupe coordinateur de travail) ont eu lieu à plusieurs reprises afin de discuter de sujets spécifiques, notamment si elles sont liées à la langue ou la classe.

Questions examinées par le CEP&M pendant l'année de 2015:

Voici un aperçu des principales questions examinées en 2015, à la fois lors des réunions formelles et pendant les actions de suivi entre les réunions.

Les réunions du CEP&M sont un forum de discussion et de rétroaction sur la gouvernance de l'école. Dans les questions générales examinées figuraient les moyens d'aborder le problème de surpopulation, le plan pédagogique de l'école, le plan de développement de l'école et l'inspection scolaire. Une question récurrente est la transition de l'école primaire à l'école secondaire.

Il y a eu du progrès en ce qui concerne les sujets de santé et de sécurité. L'école a maintenant un plan d'évacuation détaillé et des exercices d'évacuation ont eu lieu avec un bon résultat.

Nous surveillons l'agression dans le terrain de jeu, avec des sanctions disciplinaires et surtout, des sanctions correctives et pédagogiques appropriées. Un système 100% actif d'alerte vidéosurveillance est également en cours d'installation pour le personnel.

Suivant la révision des Heures européennes auquel l'APEEE a contribué – y compris les matériaux pédagogiques, l'école affirme que l'enseignement par thème scolaire où tous les élèves participent dans les mêmes thèmes mais par ordre différent, continuera. Elle vise que tous les professeurs parlent dans leur langue maternelle. A cause du peu d'élèves de L2 allemand, les thèmes sont différents. L'APEEE continue à surveiller le bon fonctionnement des Heures européennes.

¹ Le Comité du Personnel.

En ce qui concerne les nouvelles procédures du soutien à l'apprentissage, l'école a créé une procédure plus simple afin de faciliter la communication avec les parents. L'information nécessaire liée aux provisions du soutien à l'apprentissage et la procédure à suivre afin de solliciter le soutien se trouve sur le site-web de Vademecum Parents.

En septembre 2015, les Besoins Educatifs Spéciaux (SEN en anglais) a été renommé Soutien Pédagogique. Cette année, le but de cette coordination de Soutien Pédagogique était sensibiliser les astuces d'apprentissages de certains de nos élèves et comment notre école devrait être inclusive. Il est d'une importance de solliciter la bonne aide à l'apprentissage pour les élèves nécessitant le soutien, pour que chaque élève ait les mêmes opportunités d'obtenir une bonne éducation.

Nous avons atteint ce but pendant l'année scolaire 2014-2015 en fournissant de l'information sur les difficultés d'apprentissage aux parents et aux professeurs avec la publication d'information sur le site web de l'APEEE et des séances d'activités pratique. Le 24 septembre 2015, l'APEEE, l'Ecole européenne de Bruxelles II et l'équipe CARE (école primaire) ont organisé une séance sur la dyslexie pour les parents et les professeurs.

Résultats et perspectives:

L'APEEE se concentrera sur la communication régulière avec l'école afin de s'assurer que les besoins et inquiétudes des parents soient représentés. La disponibilité de la direction de l'école et des représentants des parents a aidé à maintenir un dialogue constructif tout au long de l'année 2015, centralisée sur l'amélioration de la situation des élèves.

Poursuite de la coopération peut être recherchée en utilisant le savoir-faire au sein des institutions sur des sujets spécifiques ainsi qu'en organisant des événements communs supplémentaires

Le domaine du TI est un autre domaine où nous devrions développer les synergies qui évolue à fur et à mesure (mais lentement) d'un outil de communication à un outil pédagogique.

L'école pense à adopter le KiVa, un nouveau programme scolaire contre l'intimidation développé en Finlande selon des recherches de pointe sur l'intimidation et les mécanismes.

La station radio « Radio Alma » a offert de créer un programme pour les jeunes élèves multiculturels afin d'améliorer la diversité communautaire dans l'Ecole européenne. L'idée est d'avoir une chaîne radio que les élèves pourront diffuser de manière mensuelle en utilisant leurs compétences de L2 (primaire) et L3 (secondaire) en EL, ES, FR, IT et PT. L'école primaire a adopté ce projet dans le programme des leçons heures européennes.

L'organisation du Groupe de Soutien Bibliothécaire était créée en 2015. Ceci est un forum ouvert pour tous les sujets liés à l'organisation de la bibliothèque et représente l'intérêt commun des élèves et des parents de chaque section linguistique en collaboration avec le personnel de la bibliothèque et des autres représentants de l'école. Les buts principales sont de coordonner le travail des groupes de parents bénévoles et de faire appel aux parties prenantes (élèves, personnel de la bibliothèque, professeurs) afin d'intéresser et les inclure pour améliorer les conditions de la bibliothèque.

Les questions d'éducation resteront le principal sujet des activités du groupe, ainsi que la nécessité de faire face à la surpopulation persistante.

Comme précédemment, les membres du groupe de travail devront regrouper les préoccupations au sein de leur section linguistique pour discussion au CEP&M. C'est le rôle du groupe de travail à identifier lesquelles sont d'intérêt général et doivent être discutées avec la direction de l'école. En plus de cette discussion, le groupe de travail et ses membres ont également conseillé les parents qui ont contacté l'APEEE en rapport avec des problèmes individuels.

I-3 – Groupe pédagogique du Secondaire - CEES **Représentants de l'association des parents**

Membres du conseil d'administration

- Mme Dorota Bianco (IT)
- M. Karl Hasslöf (SV) jusqu'à septembre 2015. M. Giles Houghton-Clarke à partir de septembre 2015.
- M. Philippe Lenne (NL)
- Mme Fiona Meyer Estrada (FR)
- Mme Renate Repplinger-Hach (DE)
- M. Nick Revill (EN)
- M. Miguel Rodrigues (PT) jusqu'à septembre 2015. Mme Maria Alice Eichler à partir de septembre 2015.
- M. Carlos Trejo (FI)

Conseil d'éducation élargi Secondaire (CEES):

Le CEES est constitué du directeur de l'école, du directeur-adjoint pour le secondaire, de 4 parents représentants, de représentants des élèves et des enseignants. Sa tâche consiste à surveiller les opérations quotidiennes du cycle secondaire, discuter des problèmes et chercher les meilleures conditions pour un enseignement efficace et de qualité dans notre école, et promouvoir des relations positives et stimulantes entre tous les partenaires impliqués dans la vie scolaire. Son travail permet de fournir les sujets du Conseil d'Education scolaire (School Advisory Council), d'Interparents et du Conseil d'Administration. Les membres du CEES se réunissent environ 4 fois par an.

Les représentants des parents se réunissent (en tant que Groupe d'éducation secondaire) pour préparer les réunions du CEES et quelques sections tiennent aussi des réunions de sections. Les représentants de section agissent comme point de contact pour les parents de leur section. Les représentants des parents participent aussi dans des groupes de travail spécifiques mis en place par l'école sur des sujets tels que la politique de lutte contre la drogue.

Le CEES s'est rencontré 4 fois en 2015: le 8 janvier, le 21 avril, le 23 juin et le 17 septembre.

Organisation du cycle secondaire dans le contexte de la surpopulation, des coupes budgétaires et de la réduction du nombre d'enseignants détachés

La surpopulation continue d'être un problème, touchant à la vie quotidienne de nos enfants. Le haut taux d'occupation des salles de classe réduit les possibilités de l'école d'offrir des cours pour les élèves du secondaire.

L'école essaie de créer plus d'espace d'étude mais cela reste difficile.

Le début de l'année scolaire 2015-2016 s'est déroulé plus facilement que les années précédentes.

Il revient à tous les membres du Conseil d'Administration de l'APEEE de communiquer les effets de la surpopulation à leur représentants nationaux, en particulier quand ils affectent la transmission de l'éducation secondaire de base (par ex., enseignement dans la langue maternelle des cours de base).

BAC

Après l'examen de chimie qui a posé des problèmes lors du BAC de 2014, ce fut l'examen de mathématiques qui en a posés et pour lequel une correction de la note a été appliquée par la suite. L'APEEE s'est activée pour recueillir des informations auprès des parents et pour les fournir à Interparents, adressant la question à la direction de l'école et au Secrétaire Général des Ecoles européennes. L'APEEE a également discuté des moyens propres à l'école d'effectuer un contrôle de qualité des épreuves du BAC.

En 2015, la direction de l'école et l'APEEE ont poursuivi la discussion des résultats du BAC dans un groupe de travail.

180 jours de scolarité et remplacement des enseignants absents

Fournir à nos enfants les 180 jours complets de scolarité requis par le Règlement Général des Ecoles européennes est aussi un facteur important pour assurer à chaque élève son potentiel. Cependant, dans notre école, il n'y a pas de classes pour les élèves du secondaire pendant les 9 derniers jours d'école en raison de contraintes d'espace et de personnel pendant les examens du BAC. Par ailleurs, de plus petites et plus performantes écoles européennes ne sont pas confrontées à ce problème. Et aucune autre parmi les 14 écoles européennes ne perd autant de temps d'enseignement (9 jours) que notre école. De plus, la Footfest continue d'avoir lieu un jour d'école. And nous pourrions perdre des journées d'enseignement supplémentaires avec les grèves ou la neige parce que certains enseignants ne pourraient rejoindre l'école ces jours-là. Ainsi, malheureusement, les 180 jours de scolarité ne sont pas atteints.

Depuis plusieurs années, l'APEEE de Woluwe fait pression tant sur l'école que sur le système pour régler ce problème et pour que des activités alternatives soient organisées (sportives, culturelles, civiles,...) qui sont conformes aux objectifs éducatifs de l'école et qui sont payées par le budget de l'école. En 2015, l'école a répondu en offrant un nombre d'activités sportives sous la supervision d'enseignants pour les 4 premiers jours de cette période. Cependant, comme pour les années précédentes, les parents ont dû payer ces activités.

A l'avenir, l'APEEE a demandé à l'école de continuer à offrir des activités et à envisager la création d'un projet éducatif / travail scolaire durant ces 9 derniers jours de l'année scolaire. Sous réserve de disponibilité d'enseignants, les voyages scolaires obligatoires pourraient aussi être organisés pendant cette période de 2 semaines plutôt que tôt dans l'année scolaire.

Heures de cours perdues

Selon les informations reçues des parents, ne pas remplacer les enseignants absents continue d'être un problème. Le remplacement systématique des enseignants absents s'est amélioré au cours des dernières années, même si ce n'est pas le cas pour toutes les sections linguistiques. L'APEEE continue de demander à l'école plus de transparence sur ce sujet, incluant la transmission de données et la publication de sa politique sur les absences des enseignants et les remplacements.

La direction de l'école pour le cycle secondaire a calculé que les heures de cours perdues s'élèvent à 7%, ce qui est considéré comme un ratio acceptable. L'APEEE continue de faire valoir que le souci est l'accumulation des heures de cours perdues pour un cours donné dans une classe donnée qui peut entraîner des problèmes pour les étudiants qui ne couvriront pas le programme en classe. L'APEEE continuera à se concentrer sur la question ; dans ce contexte, les contributions concrètes des parents sont indispensables tant que l'école ne fournit pas les données demandées.

Voyages scolaires

Les voyages scolaires obligatoires sont organisés au cours de la 2^{ème} et de la 6^{ème} année du secondaire, avec d'autres voyages scolaires organisés à l'initiative des enseignants.

Les représentants des parents continuent d'exprimer des inquiétudes sur la gestion budgétaire globale des voyages scolaires (souvent, aucune facture finale n'est envoyée aux parents) et aussi sur certains aspects de la réglementation des voyages scolaires, en particulier les clauses sur la consommation d'alcool et l'absence de responsabilité de l'enseignant pendant les périodes libres. La direction de l'école a précisé en 2015 que la consommation d'alcool n'est pas autorisée pendant les voyages scolaires.

Il y a aussi un lien direct entre les voyages scolaires et les heures de cours perdues puisque les enseignants accompagnant les élèves en voyage ne sont fréquemment pas remplacés.

En 2015, l'école a proposé une nouvelle politique sur les voyages scolaires, à tester au cours de l'année scolaire 2015-2016 et qui sera réexaminée avant la fin de l'année scolaire.

Cette nouvelle politique prévoit 3 périodes d'une semaine au cours de l'année au cours desquelles tous les voyages scolaires devraient avoir lieu. En outre, cette politique prévoit des limites strictes aux voyages scolaire pour certains niveau en termes de durée (max. 2 jours de scolarité) et de coût (max. 100 €/jour). Alors que la direction de l'école a veillé à ce que tous les voyages académiques seront maintenus, ce pourrait ne pas être le cas pour tous. La politique pourrait mettre en péril certains voyages bien établis (Latin en 5^{ème} secondaire) ; nous avons vu que certains voyages étaient en partie organisés au cours du week-end en 2015.

Les avantages (en particulier en termes de réduction d'absence d'enseignants et de contrôle des coûts pour les parents) et désavantages (certains voyages à caractère hautement pédagogique ne se déroulant plus) de la nouvelle politique devront être évalués à la fin de cette année scolaire « test ». A cette fin, la direction de l'école a promis de fournir un rapport. Les parents seront amenés à exprimer leur point de vue.

Règlement de l'école

En 2015, le directeur adjoint et le conseiller principal d'éducation ont proposé un certain nombre de modifications au règlement de l'école, en particulier en ce qui concerne les cartes de sortie et le code vestimentaire. Les représentants des parents ont contacté les élèves appelant à plus de consultation sur ces sujets et l'école a accepté de revoir les modifications dans le but d'arriver à une version agréée pour la mise en œuvre.

Enseignement des langues L2 et L3 - EN et FR

L'APEEE continue d'aborder la question de l'amélioration de l'enseignement des langues 2 et 3, anglais et français. Elle a demandé comment la différenciation interne peut être effectuée dans des classes de 28 élèves (nombre max. autorisé pour les classes de langue, souvent la réalité dans les conditions difficiles actuelles). L'école ne met pas activement en œuvre le streaming car il n'apparaît pas clairement, sur base des statuts, si le streaming est autorisé, mais elle est consciente des avantages du streaming et des difficultés pour les enseignants de langue de gérer de nombreux élèves qui ont des capacités très différentes. L'APEEE a donc soulevé la question auprès du Secrétaire Général lors du Conseil d'Administration de l'école. Il a été confirmé qu'il s'agit d'un domaine pour lequel l'école peut décider. Par conséquent, l'APEEE espère et encourage l'école à mettre en œuvre le streaming pour les langues autant que possible. L'objectif doit être que l'enseignement soit organisé de manière à bénéficier le plus à tous les étudiants ; dans un même temps, l'école devrait informer les parents sur sa politique de manière transparente.

II - GROUP SERVICES COMPRENANT DES SOUS-COMITES

SUIVANTS:

A) Sous-comité cantine du Conseil de l'APEEE

Membres du Conseil d'administration

- M. Giles Houghton-Clarke (SV), coordinateur de groupe

- Mme Maria Alice Eichler (PT)
- M. Carlos Trejo (FI)

Préface:

Malgré un budget en légère perte, nous sommes parvenus à équilibrer le bilan grâce aux négociations avec nos fournisseurs pour terminer avec un léger boni. Cette année, la cantine a préparé 370366 repas et 5700 pique-niques.

Cuisine:

Il n'y a pas eu beaucoup de nouveautés en termes de découverte de produits, à part celle du filet de poulet jaune avec peau.

En effet, nous sommes passés d'une consommation de 250 kg de filets de poulet blanc à 300 kg de poulet jaune par service, ce qui démontre, encore une fois, que les enfants ne sont pas insensibles aux changements, pour peu qu'ils soient de qualité.

Les chiffres de l'année passée nous confirment que le choix et la direction que nous donnons à la cantine sont bons et nous encouragent à continuer dans ce sens.

Les infos du feed-back system sont là pour nous le confirmer et le travail des années précédentes concernant la mise en place du menu sur base d'un planning annuel porte ses fruits.

Cette année, nous mettons en œuvre des idées pour contrer le gaspillage dans les assiettes (communication).

Nous avons déjà changé beaucoup de choses dans la cantine et une période de stabilisation et de contrôle doit maintenant être notre priorité.

Cafétéria:

Nous avons pu constater que l'apport d'un deuxième point de vente, c'est-à-dire une troisième personne au comptoir, a réussi à réduire légèrement l'attente des consommateurs mais malheureusement cela a engendré une perte supplémentaire. Perte qui a été comblée par les bons chiffres annuels de la cantine.

Bruit au réfectoire:

Après l'installation des panneaux anti-bruit, nous avons pu réduire notablement la nuisance sonore.

En conclusion, quand nous aurons maîtrisé les changements en cuisine, notre démarche en 2015-2016 sera toujours d'être à la recherche de nouveaux produits et de nouveaux fournisseurs à des prix corrects pour une qualité supérieure.

B) Sous-comité Transport du Conseil de l'APEEE

Membres du Conseil d'administration

- M. Philippe Lenne (NL), coordinateur de groupe
- M. Reinhard Biebel (DE)

L'activité de la section transport de l'APEEE, après une année très satisfaisante en 2014, a repris en septembre 2015 avec une rentrée effectuée sans problème majeur. Certes il y a toujours des incidents mineurs rapportés par les parents et traités dans les meilleurs délais par le staff APEEE transport mais, tenant compte du fait que le nombre de trajets effectués par jour est considérable et que nous ne faisons aucune concession sur la sécurité, le ratio de plaintes émises par les parents reste très bas.

L'objectif, cité l'an dernier, de maintenir le niveau de qualité et de sécurité pour les années à venir est toujours LE leitmotiv essentiel, avec bien évidemment le thème de la sécurité qui prédomine. Chaque année, des formations axées sur la sécurité et les premiers soins sont données aux accompagnateurs de bus et des cours de sécurité dans le transport scolaire sont dispensés aux élèves.

Les travaux sur le boulevard de la Woluwe ont été anticipés dès le printemps par le service transport et on peut noter que les perturbations causées par ces travaux sont un peu moins importantes que prévues.

Durant l'année scolaire 2014/15 un total de 2352 élèves disposaient d'un abonnement annuel aux services quotidiens de bus gérés par l'APEEE, et nous avons organisé plus de 19000 trajets de bus.

Grâce à l'optimisation des circuits, le taux d'occupation théorique moyen des bus est de 98 %.

Pour l'année scolaire 2015-2016, le prix d'un abonnement annuel est de 1300 € par élève.

La principale évolution de cette année est l'introduction d'Ipad fournis aux accompagnateurs de bus de l'après-midi, permettant d'assurer un suivi en direct de ces circuits. L'application développée par le service IT de l'APEEE permet au personnel du bureau des transports de contrôler en temps réel les présences et sorties du bus de chaque élève (check-in et check-out) ainsi que le géo positionnement du bus sur une carte.

L'introduction de ce système a été bien acceptée par le personnel de surveillance et cette évolution remplit déjà ses objectifs initiaux.

En effet, ce système nous permet donc d'améliorer la sécurité mais nous donne également des indications précieuses concernant le taux d'occupation réel des bus, les horaires réels de passage aux arrêts. Ces informations devraient nous permettre d'optimiser au mieux nos circuits.

C) Sous-comité des Activités Périscolaires du Conseil de l'APEEE

Membres du Conseil d'administration

- M. Miguel Rodrigues (PT), coordinateur de groupe jusqu'à septembre 2015. Mme Francesca Tudini à partir de septembre 2015.
- M. Christian Farrar-Hockley (SV)
- M. Nick Revill (EN)

Les activités périscolaires à l'EEB2, dont fait partie la surveillance, sont gérées par Mme Agnieszka Jean Villanueva, assistée par M. Aliocha Sioen, sous la supervision d'un groupe de travail de l'APEEE.

L'objectif premier est d'offrir aux élèves la possibilité de découvrir une large variété d'activités, leur permettant de développer pleinement leur potentiel dans l'activité choisie, qu'il s'agisse d'apprendre un instrument de musique, de développer des formes d'expressions artistiques ou de s'initier à la compétition sportive. L'accent est actuellement mis sur l'amélioration continue de la qualité et de la gamme de cours proposés, en assurant un processus d'inscription facile, en garantissant la sécurité des élèves et en renforçant le lien entre les parents et les animateurs.

Durant l'année scolaire 2015-2016, le nombre total de places disponibles s'élevait à 2664 dont 2250 ont été prises, soit un taux d'utilisation de 84,5%; 1276 élèves étaient inscrits à un total de 43 activités différentes (ce qui correspond à 258 périodes d'activités par semaine). 429 élèves étaient inscrits à la surveillance. 43 moniteurs et 23 surveillants travaillent pour le service périscolaire.

Face à une demande d'activités toujours croissante, le programme périscolaire est confronté à un problème de gestion d'un espace physique limité. Du fait de ce manque d'espace, il est de plus en plus difficile de satisfaire la demande en activités périscolaires, ce qui entraîne malheureusement la mise en liste d'attente d'un certain nombre d'enfants (298).

Cette année, une difficulté importante s'est posée du fait de la nécessité d'appliquer les nouvelles mesures de sécurité adoptées par la direction de l'école. Toutes les activités périscolaires se déroulant à l'école ont été annulées pendant une semaine. L'application des nouvelles règles a également entraîné une charge de travail imprévue pour le personnel.

Le site web et le processus d'inscription font l'objet d'améliorations constantes, visant notamment à assurer que les informations fournies sur le site sont utiles et facilement accessibles, à améliorer l'accès au site et à intégrer le feedback des parents dans le processus d'inscription.

Afin de faciliter les inscriptions l'année prochaine au mois de juin, nous envisageons d'ouvrir l'accès aux inscriptions à 12:00 un dimanche et non un jour ouvrable.

III - GROUPE SANTÉ & SÉCURITÉ

Représentants de l'association des parents:

Membres du conseil d'administration

- M. Nick Revill (EN), coordinateur de groupe
- Mme Dorota Bianco (IT)
- M. Giles Houghton-Clarke (SV)
- M. Karl Hasslöf (SV) jusqu'au septembre 2015
- M. Mokhtar Mekni (FR)

Cette année a été dominée par deux thèmes: les enlèvements d'enfants et la sécurité. Sur le premier point, nous sommes heureux de vous rapporter que, s'il y a eu de nombreuses rumeurs, largement diffusées, d'enlèvement d'élèves des Ecoles européennes, il n'y a eu en réalité aucune tentative de ce type. Nonobstant, la direction de l'école et l'association des Parents d'élèves sont conscientes des dangers potentiels et ont œuvré de concert pour mettre en place des mesures propres à réduire au maximum les risques et éduquer les élèves de notre école. Des informations complémentaires sont disponibles sur notre site internet.

Malheureusement, les questions de sécurité ont fait les grands titres avec les horribles attentats en France et l'augmentation subséquente du niveau d'alerte ici à Bruxelles. La situation est toujours mouvante mais l'APEEE est en contact permanent avec le Secrétariat Général, la Direction Sécurité et notre Directeur, M. Sharron.

Il est important de reconnaître qu'à ce stade, il n'y a pas de menace spécifique contre les Ecoles européennes. Néanmoins, nous insistons pour que des améliorations soient faites, tant en termes d'infrastructures que de politiques de sécurité, qui amènent notre école au plus haut niveau de protection possible.

Au moment de la rédaction de ce rapport, l'école est toujours à un niveau de sûreté élevé. Tant les parents que les élèves sont au courant que l'accès à l'école a été restreint, que du personnel de sécurité supplémentaire a été déployé et que la majorité des élèves ne sont pas autorisés à quitter le campus pendant la journée de cours.

Les activités au sein de l'école ont été réduites et des voyages scolaires ont été annulés. Il n'est pas encore clair quel sera l'impact sur les voyages scolaires plus importants prévus pour 2016.

L'APEEE travaille avec toutes les parties prenantes afin d'essayer d'améliorer la situation. Il est clair que des investissements supplémentaires dans les infrastructures, le développement d'une véritable culture de la sécurité au sein de l'école, et la mise en œuvre de politiques cohérentes sont nécessaires. L'APEEE est convaincue que l'expertise professionnelle sera cruciale pour apporter les

changements requis et effectue un travail de lobbying intense pour s'assurer que des spécialistes de la sécurité sont consultés avant toute prise de décision.

Le financement de projets d'infrastructures, comme une clôture et la sécurisation du parking des bus, un meilleur système de vidéosurveillance, l'installation de boutons d'alarme et un dispositif de sonorisation qui fonctionne, sont indispensables pour amener notre école à un niveau de sûreté acceptable. Nous allons continuer notre travail d'influence pour que ces fonds soient mis à disposition.

L'APEEE soutient les efforts pour rendre l'école plus sûre, mais estime ceux-ci doivent être intelligent et proportionnés, afin d'assurer que la vie dynamique de l'école et de la communauté d'école continue à prospérer. Nous allons travailler avec la direction de l'école pour assurer le juste équilibre à cet égard.

Des exercices d'évacuation ont été organisés à l'école cette année, et le temps nécessaire pour évacuer l'école a été réduit. Les procédures de confinement ne sont pas encore en place, mais c'est une question que l'école devra clairement aborder à court terme.

Dans un autre domaine, le développement de politiques concernant la toxicomanie, les actes auto-agressifs, les désordres alimentaires et le harcèlement avance avec une lenteur frustrante. En mars, l'APEEE a produit un projet de politique concernant la toxicomanie, mais il n'a toujours pas été finalisé par l'école. Le bien-être est une question importante pour nous et nous continuerons à appeler l'école à faire des progrès dans ce domaine.

IV GROUPE IT

Représentants de l'association des parents:

Membres du conseil d'administration

- M. Giles Houghton-Clarke (SV) - Coordinateur de groupe
- M. Miguel Rodriguez (PT) jusqu'à septembre 2015

Personnel de l'APEEE

- M. Erwin Van Dijk
- M. Aliocha Sioen

Tout au long de l'année, nous avons continué à accroître les fonctionnalités de notre plateforme informatique, dans le but d'améliorer encore les services que nous pouvons proposer.

Des améliorations supplémentaires ont été apportées au système d'inscription pour les activités périscolaires, qui doit gérer 45 activités réparties en 250 périodes pour lesquelles les inscriptions se font en quelques heures le matin du 15 juin – quand le système est ouvert pour les nouvelles inscriptions pour l'année suivante. Cela implique un pic d'activité très intense, ce qui requiert une capacité de traitement importante, mais en dehors de cette période, le niveau d'activité décroît sensiblement.

Dans le passé, cela a créé des problèmes d'accès pour les parents dans certains cas, cependant les améliorations continues que nous avons apportées, à la fois au système d'inscription et aux serveurs que nous utilisons, ont permis d'avoir un système d'inscription quasiment dénué de problème cette année. Nous avons envisagé des approches alternatives au système du "premier arrivé, premier servi", sans trouver de meilleure solution. Merci pour vos suggestions par carte postale à l'APEEE!

Le "système de présence" que nous utilisons pour noter les entrées/sorties des élèves participant à nos activités périscolaires nous permet de savoir qui nous avons en charge et qui manque, ce qui

est un point clé en matière de sécurité. Cette année, nous avons étendu le système à nos bus de 15:30 afin de procurer les mêmes bénéfices sécuritaires au système de transport. Nous avons désormais un outil efficace pour vérifier qui est dans le bus et s'assurer que les enfants les plus jeunes descendent au bon arrêt. Nous pouvons également recevoir les données du trajet grâce au GPS, ce qui nous permet de planifier les trajets de manière plus efficace pour réduire les temps de parcours. En cas de météo défavorable ou d'embouteillages, nous pouvons savoir précisément où est chaque bus, informer les parents, et si nécessaire créer des arrêts alternatifs pour déposer les enfants. Nous allons étendre le système aux bus du matin l'année prochaine, afin d'assurer le même niveau de sécurité et d'information que pour les bus de l'après-midi.

Vous aurez également remarqué une différence avec notre système de facturation. Nous avons introduit cette année la facturation intégrée, vous n'aurez ainsi qu'une facture trimestrielle globale plutôt des factures multiples. D'autres améliorations sont prévues afin de faciliter la gestion de vos paiements pour les activités de l'APEEE, comme la commande en ligne de t-shirts, désormais accessible dans la partie sécurisée.

En janvier, nous relancerons le site internet de l'APEEE, avec une nouvelle structure et un nouveau design. L'ancien site internet a rendu de bons services, mais la technologie a évolué depuis sa mise en service, tout comme la façon dont les utilisateurs interagissent avec lui, de plus en plus au moyen de tablettes ou d'appareils mobiles. Une mise à jour s'imposait donc, nous espérons que vous appréciez. Adressez-nous s'il vous plait vos suggestions pour de nouvelles améliorations.

Nous examinons également d'autres actions pour mettre notre plateforme informatique et nos services à la clientèle à la pointe de la technologie; d'autres annonces sur ce point suivront l'année prochaine.

V - GROUPE DE TRAVAIL INSCRIPTIONS

Représentants de l'association des parents:

Membres du conseil d'administration

- Mme Francesca Tadini (IT) - coordinatrice du groupe
- M. Giles Houghton-Clarke (SV)
- Mme Jovita Lazdiniene (LT)
- M. Philippe Lenne (NL)
- Mme Renate Repplinger-Hach (DE)
- M. Nick Revill (EN)
- M. Miguel Rodrigues (PT), jusqu'à septembre 2015
- M. Matthew Sayer (FR)
- M. Carlos Trejo (FI)

Le but principal du groupe est de défendre les intérêts de l'école dans les décisions sur la politique d'inscription dans les écoles européennes de Bruxelles. Il s'occupe également de la mise en œuvre de cette politique en collaboration avec les personnes responsables des APEEE dans les autres écoles de Bruxelles

Notre correspondant principal est l'Autorité Centrale des Inscriptions (ACI). Le Conseil supérieur mandate l'ACI afin d'adopter la Politique d'inscription dans les Ecoles européennes de Bruxelles et toutes les mesures nécessaires à sa mise en œuvre. Ils doivent également prendre les meilleurs arrangements pour le déroulement de la session d'inscription pour le début de chaque année scolaire. Sur base de propositions par l'ACI, le Conseil supérieur peut approuver la politique.

Notre groupe de travail est impliqué à différents stades.

Le groupe de travail discute des "drafts" préparés par le Secrétaire-Général des Ecoles européennes dans le cadre des réunions ACI. Plusieurs réunions avec les autres APEEEs appuient ce travail afin de préparer leur position commune. Un autre appui provient du travail effectué par le Groupe de Suivi.

Nous sommes appelés à voter sur la proposition du Secrétaire-Général, tout en tenant compte des éventuelles positions différentes de chaque section linguistique et du besoin de coordination avec les APEEEs des autres écoles de Bruxelles.

En plus de ces actions, le groupe de travail a participé à toutes les réunions organisées par le Secrétaire-Général de l'ACI concernant l'approbation de et/ou le vote sur les candidatures soumises durant les différentes phases d'inscription. En pratique, l'APEEE doit voter sur les candidatures en début d'année mais également, sur base de circonstances particulières ou de faits nouveaux, sur les candidatures introduites durant l'année, les demandes de transfert et les retours de délégation. Au cours du processus de vote de la politique d'inscription, les demandes sont envoyées électroniquement par lots et doivent être analysées et évaluées. Un vote doit être exprimé en accord avec les autres APEEEs, avec des contraintes de temps très strictes (souvent une journée seulement).

Durant la période d'avril à octobre cette année, l'APEEE a participé à 7 réunions d'une demi-journée organisées par le Secrétaire Général, centrées sur la politique d'inscription et sur les candidatures. En ce qui concerne le principal succès de la session d'inscription 2015/2016, l'APEEE a soutenu les parents qui ont décidé de faire appel contre les nouvelles dispositions concernant le groupement et le regroupement des fratries. Concernant le principe de proportionnalité, la Chambre de recours a annulé 13 décisions. En réponse à cette situation, il est prévu que le regroupement deviendra une priorité de la proposition pour la nouvelle politique d'inscription 2016/2017.

Au moment où nous préparons le présent rapport, la nouvelle proposition pour la politique d'inscription 2016-2017 a été adoptée et est publiée sur le lien <http://www.eurasc.eu/index.php?id=282>. Les APEEEs des 4 écoles ont exprimé leur opinion concernant le manque de clarté à propos de la procédure d'adoption.

Le groupe de travail reçoit également "méga données" du Secrétariat général. Les "méga données" sont un groupe de chiffres qui sont utilisés pour suivre les candidatures par phase et par école, par catégorie, par employeur, par SWALS, section de langue unique et groupement/regroupement, répartition par section linguistique, etc. Des données sont également envoyées à l'école qui a été proposée aux parents, avec une répartition choisie acceptée et/ou refusée par les parents. Toutes ces données aident à surveiller le nombre total d'élèves dans les différentes écoles, par section et par niveau.

La situation à Woluwe au 18 décembre 2015 est présentée dans le tableau (voir annexe du rapport annuel).

VI - GROUPE INFORMATION

Représentants de l'association des parents:

Membres du conseil d'administration

- M. Andreas Rogal (EN) - coordinateur du groupe
- M. Giles Houghton-Clarke (SV)
- Mme Bettina Schmidbauer-Mogensen (DE)
- M. Carlos Trejo (FI)

Le conseil de l'APEEE a considéré à plusieurs reprises que l'information soit digne d'amélioration. Au nom de l'APEEE, en 2015 plusieurs mesures ont été prises pour une meilleure politique de communication pour la communauté scolaire.

Dès janvier 2016, un nouveau site web fortement amélioré sera disponible, avec toutes les nouvelles importantes des événements et du développement. De plus, nous lançons une revue trimestrielle qui non seulement donnera des informations sur mais aussi promouvra des débats portant sur les développements récents. Chaque parent recevra cette revue automatiquement et celui qui ne préfère pas la recevoir est prié de se désinscrire.

VII - GROUPE COMPLIANCE & LA GESTION DE RISQUES

Représentants de l'association des parents:

Membres du conseil d'administration

- Mme Dorota Bianco (IT) - coordinatrice du groupe
- M. Giles Houghton-Clarke (SV)

Personnel de l'APEEE

- M. Erwin Van Dijk
- M. Reggy du Moulin

L'APEEE porte son attention et gère trois sujets importants relatifs à ses activités :

- la compliance (conformité)
- la gestion des risques
- la prévention, protection et bien-être au travail

Compliance

Dans « compliance » nous contrôlons la conformité générale à la législation en vigueur et la conformité aux régulations spécifiques pour transport scolaire, cantine scolaire et activités périscolaires

- AISBL : conformité des statuts – publication au Moniteur Belge
- Gestion du personnel : conformité des contrats – Le Règlement de travail – Le Règlement général pour la protection des travailleurs (en collaboration avec IDEWE)
- Administration : conformité de la comptabilité
- Assurances : assurances obligatoires et assurances facultatives
- Transport : autorisation ministérielle, contrôle technique et assurances des véhicules, ...
- Cantine : législation spécifique, HACCP, Rentokil et Euroconsultants concernant l'hygiène
- Périscolaire : pas de régulations spécifiques

Gestion des risques

Nous avons répertorié et évalué le détail de tous les risques inhérents à nos activités. Un tableau existant comprend les éléments suivants :

1. Description du risque
2. Actions prises pour minimiser le risque (risk management)
3. Niveau de risque (degré)
4. Législation existante (régulation)
5. Contrôle des actions prises
6. Personne responsable pour le contrôle
7. Fréquence du contrôle
8. Procédures écrites (prévention, communication)
9. Plan d'action

Ce tableau nous indique éventuellement les risques qui ne sont pas encore couverts et pour lesquels il faudra faire un « action plan ». Il sert aussi de base pour le suivi de la gestion des risques dans le futur.

Prévention, protection et bien-être au travail (pour le personnel employé par l'APEEE)

La loi belge du 04.08.96 impose à chaque employeur l'obligation de créer un Service Interne de Prévention et de Protection au travail (SIPP) et dispose, à cet effet, d'au moins un conseiller en prévention.

Le conseiller en prévention assure différentes missions:

Mission d'avis et de conseil

- à l'installation et au démarrage de nouvelles installations et nouveaux équipements / outils.
- en cas de modification à ces installations
- sur l'utilisation des produits dangereux.
 - donne les infos indispensables devant permettre à la direction d'assumer ses responsabilités.

Mission d'information

- Informer la hiérarchie des aspects légaux en matière de sécurité
- Assurer et coordonner la diffusion de l'info sur les facteurs de risques d'accidents de travail et en vérifier la compréhension
- Informer la hiérarchie sur les facteurs potentiels d'accidents dépotés.
 - Idem mission précédente mais avec en + l'aide à la hiérarchie.

Mission de formation

- se former
- détecter les besoins en formation et proposer et organiser les formations adéquates.

Mission de vérification

- Vérifier si les règles de sécurité sont appliquées.
- Participer au contrôle des équipements

Mission d'analyse et de recherche

Il doit périodiquement prendre le recul nécessaire pour analyser la situation et développer des pistes de progrès.

Mission de suivi

C'est lui qui relance la mécanique du plan quand elle faiblit, s'arrête ou connaît des déviations.

La réalisation d'une analyse des risques a été faite de manière précise. Dans le cadre de la nouvelle réglementation en matière de bien-être, l'analyse des risques est une des principales missions qui constitue la base du système de maîtrise des risques dynamiques dont chaque entreprise doit disposer.

Une analyse des risques examine quels dangers sont présents, quels lésions ou dommages ceux-ci peuvent entraîner et quel est le risque de voir ces dangers se réaliser. A l'aide de ces éléments, on peut évaluer l'importance du risque. Sur la base de cette évaluation, des mesures de maîtrise peuvent être proposées.

Le planning de l'exécution de ces mesures est inclus dans un plan d'action annuel communiqué chaque année au ministère de l'Emploi et du Travail.

Situation actuelle - plan d'action

Les risques actuels ont été listés et aucun nouveau risque n'a été identifié.

Compliance:

Nous sommes en conformité avec les législations existantes et les normes à respecter.

Gestion des risques:

Nous avons pu identifier des formations à donner au personnel et aux élèves.

Formation "sécurité dans le transport scolaire" : a été faite en août 2015 pour les surveillants de bus

Formation "sécurité dans le transport scolaire" sera donnée en février - mars 2016 pour tous les élèves de maternelle et primaire

Formation "premiers secours" (first aid) : a été donnée en août 2015 pour les surveillants de bus et en novembre 2015 pour le personnel de la cantine.

Une formation "extinction de feu" sera donnée en 2016 pour le personnel du parking de bus.

Prévention, protection et bien-être au travail:

Une nouvelle législation nous imposait de procéder à une analyse des risques psycho-sociaux du personnel de l'APEEE. Cette analyse a été effectuée en juin et juillet 2015 et les résultats sont très bons. Une formation en ergonomie sera donnée en 2016 pour le personnel de l'APEEE.

VIII - SITUATION FINANCIÈRE

Cf. rapport financier

**QUI FAIT QUOI?
CONSEIL D'ADMINISTRATION
2015**

M = Membre

C = Coordinateur

GROUPES DE TRAVAIL

G R O U P S P E D A G O G I Q U E S - P O I N T S F O C U S

G R O U P E D E F O N C T I O N N E M E N T

NOM SECTION MEMBRES DU BUREAU

			Interparents	Primaire CEP&M	Secondaire CEES	EVENEMENTS	SWALS	CAT II & III	SEN			Cantine	Transport	Périscolaires	IT groupe de travail	Sécurité et santé	information	Budget Groupe de travail	Politique d'inscription	Compliance & risk assessment wg	
BIANCO Dorota	IT				C											M					C
BIEBEL Reinhard	DE	Vice-Présid. Aff. Adm.											M					M			
EICHLER MARIA ALICE	PT			M	M à partir de sept	M						M									
FARRAR-HOCKLEY Christian	SV	Secrétaire	C	M										M							
HASSLOF Karl	SV				M jusqu'à sept											M jusqu'à sept					
HIRVI Niina	FI			C																	
HOUGHTON-CLARKE Giles	SV	Président			M à partir de sept				M			C			C	M	M	M	M	M	M
LAZDINIENE Jovita	LT	Trésorier		M	C		C											C	M		
LENNE Philippe	NL			M	M			C					C							M	
MEKNI Mokhtar	FR			M		M										M					
MEYER ESTRADA Fiona	FR				M				C												
NAVA Mario	FR	Membre du bureau																			
SCHMIDBAUER-MOGENSEN Bettina	DE			M		C											M				
REPPLINGER-HACH Renate	DE	Vice-Présid. Aff. Pédagog	M		M													M	M		
REVILL Nick	EN				M									M		C				M	
RICCI Guido	IT		M																		
RODRIGUES Miguel	PT				M jusqu'à									C jusqu'à sept	M jusqu'à sept					M jusqu'à sept	
ROGAL Andreas	EN	Secrétaire à l'information		M													C				
SAYER Matthew	FR		M	M																M	
TREJO Carlos	FI		M		M							M					M	M		M	
TUDINI Francesca	IT			M										C à partir de sept						C	

RESPONSABLE DE L'ADMINISTRATION DE L'APEEE: A. GALLE

DIRECTEUR APEE : E. VAN DIJCK
Gérant de la cantine: D. VINCENT
Gérant du service de transport: R. DU MOULIN
Gérante activités périscolaires: A. JEAN VILLANUEVA